MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

Avertissements agricoles

EDITION
ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

30 Avril 1987 N° de série continue 334 Bulletin n° 7

POMMIERS-POIRIERS :	**Tavelures** - Risque de projections importantes lors des prochaines pluies
	Mineuse cerclée - Début du premier vol
	Tordeuse de la pelure - Appliquez l'Insegar à la chute des pétales
	Araignées rouges - Eclosions en cours

Tavelure du pommier et du poirier

De fortes projections d'ascospores auront lieu au cours des prochaines pluies.
Maintenez une protection soignée avec des produits de contact. Réservez l'emploi d'un inhibiteur de la biosynthèse de l'ergostérol (action curative) pour intervenir après une période pluvieuse.

En vergers de pommiers ajoutez un anti-oïdium. Sur Golden, la période sensible à la rugosité (du stade E2 à 8 semaines après la floraison) étant atteinte, il est recommandé d'ajouter au fongicide anti-tavelure soit du soufre, soit une spécialité anti-russeting.

Produits utilisables :
Soufre mouillable 600 g ma/hl
Soufre mouillable + oligo éléments (EPARGOL - GOLCLAIR) 1 kg de produit commercial/hl.

Mineuse cerclée

La lutte contre la mineuse cerclée concerne essentiellement les vergers dont la production est destinée à l'exportation vers les pays d'Amérique du Nord et localement quelques vergers où les niveaux d'infestations sont tels qu'ils peuvent causer un préjudice à la récolte. En matière d'exportation vers les pays d'Amérique du Nord : le seuil "0" est exigé, d'où la nécessité d'une lutte chimique intense.

Par ailleurs, on considère qu'un verger fortement attaqué en 1986 par la mineuse ne pourra pas malgré une lutte chimique soutenue garantir l'éradication du ravageur en un an.
Par conséquent, on distinguera plusieurs cas dans la lutte contre la mineuse.

1 - Vergers dont la production de 1987 est destinée à l'exportation vers les Pays d'Amérique du Nord : pas ou peu d'attaque de Mineuse en 1986.
. Les produits à utiliser (voir tableau p. 2)

2 - Vergers attaqués par la mineuse en 1986 dont l'objectif en 1987 est d'assainir le verger en vue d'exporter la production de 1988 :
Utiliser soit : diflubenzuron : 10 g de ma/hl (DIMILIN)
teflubenzuron : 5 g de ma/hl (DART)

3 - Vergers dont la production n'est pas destinée à l'exportation vers l'Amérique du Nord, mais où la mineuse cerclée atteint des niveaux d'infestation pouvant nuire à la récolte
Pratiquer la lutte "Mineuse" avec :
- l'un des produits du tableau (p. 2)
- ou diflubenzuron (DIMILIN)) à appliquer avant le dépôt des oeufs
- ou teflubenzuron (DART))

P574

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Matière active	Spécialité commerciale	Dose S.C./hl	Epoque d'application	Persist. d'action	Sensibilité au lessiv.	Délai d'emploi avant récolte en jours	Remarques
biphenthrine	TALSTAR (F.M.C. Europe)	0,038 l	sur oeufs	21 jours	-	Sans délai	Efficace sur Carpocapse
fenpropathrine	DANITOL (AGRISHELL)	0,1 l	juste avant l'éclosion des oeufs	Deux semaines	40 mn	21	Efficace sur Carpocapse et Capua, action freinatrice sur acariens (dose acaricide 0,2 l/hl)
fluvalinate	KLARTAN (SANDOZ)	0,06 l	sur oeufs	Trois semaines	-	7	Efficace sur Carpocapse et Capua, action freinatrice sur acariens
méthidathion	ULTRACIDE 20 bouillie ULTRACIDE 20 liquide (CIBA GEIGY)	200 g 0,2 l	juste avant l'éclosion des oeufs	2 semaines	25 mm	15	Efficaces sur Carpocapse et Capua
méthomyl	LANNATE 20 L (R.S.R., DU PONT DE NEMOURS)	0,375 l	juste avant l'éclosion des oeufs	Deux semaines	25 mm	7	Efficace sur Carpocapse et Capua

Situation - Le premier vol vient de débuter.

Préconisations

* Vergers ayant choisi d'utiliser soit le Dimilin, soit le Dart : intervenez dès réception.
* Vergers ayant choisi une stratégie ovicide pour la première génération : intervention possible à partir du 10 Mai soit avec du fluvalinate à 14,4 g de ma/hl (KLARTAN), soit avec de la biphenthrine à 3 g de ma/hl (TALSTAR)
* Vergers ayant choisi une stratégie "larvicide" pour la première génération : attendre les indications d'un prochain Bulletin.

Tordeuse de la pelure

Utilisation de l'Insegar.
Dans les parcelles où ce produit a été retenu pour lutter contre Capua, effectuez le premier traitement au stade G-H (fin de la chute des pétales) des pommiers Golden, et le deuxième quinze jours après.

Moniliose du pêcher

Après la chute complète des pétales la protection pourra être stoppée.

Puceron vert du pêcher

Intervenez si vous observez de jeunes colonies.

Oïdium du pêcher et de l'abricotier

Pêcher : en vergers sensibles, intervenez dès la nouaison et ne dépassez pas 10 à 12 jours entre deux traitements.
Abricotier : maintenez la protection. Les produits soufrés sont à éviter pour les fruits destinés à la conserverie.

TOUS ARBRES FRUITIERS

Araignées rouges

Les éclosions sont en cours.
Dans les vergers habituellement infestés par les acariens et n'ayant pas encore reçu de traitement acaricide, intervenez du 5 au 15 Mai, soit avec César, soit avec une spécialité larvicide - adulticide.
Pour le choix des produits, se reporter au tableau publié dans le Bulletin précédent (n° 6 du 16/04/87).

VIGNE

OIDIUM	: adaptez vos traitements aux risques des parcelles
BLACK-ROT	: intervenez dans les vignes attaquées en 1986
ACARIENS	: surveillez les attaques précoces

OIDIUM

Les spores de ce champignon peuvent germer en absence de pluie. Il est toutefois nécessaire que l'humidité de l'air soit suffisamment importante (> 25 %). Les traitements contre cette maladie doivent être adaptés en fonction de la sensibilité des cépages et des parcelles.

- Cépages très sensibles du Sud de la région (Carignan, Cinsaut, Alphonse Lavallée, Muscat..)
  . 1er traitement : stade 3 à 5 feuilles étalées
  . Autres traitements : tous les 14 jours jusqu'au début de la véraison
- Cépages moyennement sensibles (cas le plus fréquent)
  . 1er traitement : stade "3 à 5 feuilles étalées"
  . 2e traitement : stade "boutons séparés"
  . Autres traitements : tous les 14 jours jusqu'à la fermeture de la grappe.
- Situations sans risque d'oïdium
  On peut dans ce cas se contenter de 2 à 3 traitements durant la phase floraison-nouaison.

Ces programmes peuvent être modulés suivant l'évolution observée de la maladie. Il faut noter l'intérêt du soufre mouillable ou poudrage pour le 1er traitement afin de limiter conjointement les acariens (rouges, jaunes, érinose et acariose) et l'excoriose ainsi que l'intérêt du soufre poudrage en pleine floraison atteignant facilement les grappes et favorisant la pollinisation.

Produits anti-oïdium : voir page 4.

BLACK-ROT

Cette maladie est peu répandue dans notre région, on la rencontre surtout sur des vignes abandonnées ou peu entretenues (Bugey, Loire, Ardèche). Elle se développe parfois sur des vignes cultivées. Les symptômes se caractérisent par des taches brunes recouvertes de points noirs sur les feuilles et les grappes. Dans les parcelles ayant eu des attaques en 1986 on peut prévoir d'intervenir avec un produit préventif dès l'annonce des prochaines pluies.

Produits anti-mildiou efficaces sur le Black-Rot en traitement préventif :

captafol : 1800 g de ma/ha)
mancozèbe : 2800 g de ma/ha) Nom. spéc.
manèbe : 2800 g de ma/ha)
métirame de zinc : 3200 g de ma/ha (POLYRAM)
propinèbe : 2800 g de ma/ha (ANTRACOL)
zinèbe : 2800 g de ma/ha (Nomb. spéc.)
cymoxanil + mancozèbe (120 + 1400) g ma/ha(FULVAX, REMILTINE)
cymoxanil + métirame de zinc (120+1600) g ma/ha (AVISO G)
phoséthyl Al + mancozèbe (1980 + 1170) g ma/ha (RHODAX)

Produits à action préventive et curative sur le Black-Rot :

Diamétan B	à 2,5 kg/ha	homologué	également	sur	mildiou et oïdium
Topaze multi	à 3,5 l/ha	"	"	"	mildiou et oïdium
Furado	à 4 kg/ha	"	"	"	mildiou et oïdium
Anvil G ou L	à 0,4 kg ou l/ha	"	"	"	oïdium
Olymp 10 EC	à 0,3 l/ha	"	"	"	oïdium
Systhane 12 E	à 0,23 l/ha	"	"	"	oïdium

ACARIENS

Acariose

Les attaques d'acariose sont peu fréquentes dans notre région : elles ralentissent le débourrement, les souches prennent un aspect buissonnant, les rameaux sont rabougris, les feuilles crispées, petites déformées.
En cas d'attaque, intervenir avec un produit à base de dicofol (nombreuses spécialités) ou de bromopropylate (Néoron)

Araignées rouges ou jaunes

Les éclosions des oeufs d'araignées rouges ont débuté, les premières attaques peuvent se produire. Examinez attentivement les faces inférieures des jeunes feuilles. Intervenez seulement si au moins 70 % des feuilles sont occupées par au minimum une forme mobile d'acarien.

PRODUITS DE TRAITEMENT CONTRE L'OIDIUM

MATIERE ACTIVE			SPECIALITES COMMERCIALES				OBSERVATIONS
famille	nom	dose g/ha	nom	firmes	doses / ha	cout/ha F h.taxe	
LES SOUFRES							
soufre sublimé pour poudrage		20000 30000	FLUIDOSOUFRE SUBLIMIOR	R.S.R Sédagri	20à30 kg/ha	82,0 à 123,0	les poudrages assurent une très bonne pénétration à l'intérieur des souches.
soufre trituré pour poudrage		30000 40000	NOMBREUSES SPECIALITES	/	30à40 kg/ha	73,5 à 98,0	action secondaire intéressante sur érinose et acariose.
soufre mouillables		10000	NOMBREUSES SPECIALITES	/	12,5 kg	95,0 en moyenne	A la cadence de 14 jours, respectez la dose de 12,5 kg/ha.
LES PRODUITS PENETRANTS (Inhibiteur de la Synthèse de l' Ergostérol)							
formamide	triforine	285	DENARIN SAPROL	Schéring Prochim	1,5 L	95,4	Ces produits pénètrent à l'intérieur du feuillage, mais ne migrent que très localement, sans atteindre les nouveaux organes formés après traitement.
pyridine	pyrifénox	30 40	DORADO	La Quino	0,15 L 0,20 L	54,0 72,0	
pyrimidine	fénarimol	12 18	RUBIGAN 4	E. Lilly	0,30 L 0,45 L	55,4 83,1	S'utilisent à la cadences de 14 jours n'ont pas besoin d'être renouvelés après une pluie.
	nuarimol	12 18	TRIMIDAL	Sandoz	0,10 L 0,15 L	64,0 96,0	Dès le début floraison, traitez les rangs face par face en visant la zone fructifère afin de bien atteindre les grappes.
triazole	dichlobutrazol	63	VIGIL	Sopra	0,50 L	77,0	
	flusilazol	20 30	OLYMP 10 EC	Du Pont	0,20 L 0,30 L	45,1 67,6	Sur cépages sensibles (carignan,) et /où dans les parcelles attaquées les années antérieures, utilisez obligatoirement la dose forte dès le début de la floraison en respectant une cadence maximun de 14 jours entre deux applications.
	hexaconazol	15 20	ANVIL liq.	Sopra	0,30 L 0,40 L	58,2 77,6	
	myclobutanil	20 30	SYSTHANE 12E	Procida	0,16 L 0,24 L	48,8 73,2	
	penconazole	15 25	TOPAZE	C. Geigy	0,15 0,25 L	52,2 87,0	dose forte: dose homologuée à utiliser à partir du début de la floraison.
	triadiméfon	50 75	BAYLETON 5	Bayer	1,00kg 1,50kg	66,3 99,5	dose faible: dose à utiliser avant le début de la floraison, ou après floraison mais à la cadence de 10 jours.
	triadiménol	25 38	BAYTAN 5 liq	Bayer	0,50 L 0,75 L	41,1 61,7	
ASSOCIATIONS SOUFRE - PRODUIT PENETRANT							
	soufre + dichlobutrazol	3000 + 38	FRIOUL GRAPOL	R.S.R Prochim	5,00kg	70,5	
	soufre + pyrifénox	15000 + 25	DORADO poudrage	La Quino	20,00kg	130,0	poudre pour poudrage.
AUTRES FONGICIDES DE SYNTHESE							
dérivé du phénol	dinocap	210	KARATHANE liquide KARATHANE	Sandoz Rhodia Pépro	0,60 L 1,15kg	88,0 77,2	Produit très peu rémanent
sulfamide	dichlofluanide	1250	EUPARENE	Bayer	2,50	120,0	
SPECIALITES MIXTES (mélange de matières actives homologué sur plusieurs maladies dont l'oïdium							
fénarimol + phoséthyl-AL + folpel		10 1500 750	ALLIANCE	Pépro	3,00kg	206,7	Ces produits homologués sur oïdium de la vigne, sont également actif sur mildiou et black-rot. A utiliser en cas de risques simultanés pour ces diverses maladies.
penconazole + folpel		15 1500	TOPAZE MULTI	C. Geigy	3,00	140,4	
pyrifénox + mancozèbe		40 2800	FURADO	La Quino	4,00kg	184,0	Attention: En fonction des maladies les doses peuvent être différentes de celles indiquées dans ce tableau
triadiméfon + cymoxanil + propinèbe		50 120 1450	DIAMETAN B	Bayer	2,50kg	195,0	

TABLEAU: SPECIALITES HOMOLOGUEES SUR OIDIUM DE LA VIGNE.
VIGIL: ne pas utiliser sur cépages CABERNET et CABERNET SAUVIGNON.

COUT (hors taxes) / ha

D'après "LE COUT des FOURNITURES EN VITICULTURE JANVIER 1987" ITV, SUAD, H. MARCELIN & L. FLECK. Ces coûts ne sont qu'indicatifs. Ils ne doivent être utilisés qu'à titre de comparaison. Il est donc normal qu'ils ne correspondent pas exactement aux prix que vous pourrez rencontrer chez votre fournisseur.